

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE 1

ÉCOLE Martial Taugourdeau
15 rue St Martin 28 410 Broué
ec-prim-broue-28@ac-orleans-tours.fr
02 37 43 27 41

Date : 06/11/2025
Horaires : 18h30 - 19h20

Présents :

<u>Municipalités :</u>	<u>Enseignants :</u>	<u>Parents élus :</u>
Richard Hervé Bernède Anne Sophie Mersch Muriel Guimbauet Bernadette	Le Gouestre Marie Berroyer Blandine Léger Camille Regnier Nathalie Le Mat Lénaïck De La Tullaye Sandrine Moncuit Alizée Marie Cindy Grandmontagne Isabelle Peurey Mallory	Le Noan Lucie Bataillé Isabelle Lelevé Emeline Boas Jennifère Tur Noémie Tindilière Mélanie De Smet Laure

Absents :

Ordre du Jour :

1. Résultats des élections des parents d'élèves.
2. Vote du règlement intérieur.
3. Exercices de sécurité dans les écoles et exercices à venir.
4. Bilan des coopératives.
5. Évaluations nationales.
6. Organisation des APC..
7. Informations à propos des collations.
8. Besoin de matériel pédagogique sur les différents sites.
9. Divers problèmes de fonctionnement

1. Résultats des élections des parents d'élèves

Les élections des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 10 octobre 2025. Ont été élus :
Mme Lelevé Emeline ; Mme Tindilière Mélanie ; Mme Tur Noémie ; Mme Bataillé Isabelle ; Mme Boas Jennifer ; M. Locatelli Yohann ; Mme Le Noan Lucie ; Mme De Smet Laure

Le nombre de sièges à pourvoir (10) n'étant pas atteint, un tirage au sort a été effectué. Un parent s'est présenté . Est nommée par tirage au sort :

Mme Wantuch Alexandra

Participation	
Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
Nombre d'inscrits	316
Nombre de votants	105
Nombre de bulletins blancs ou nuls	20
Nombre de suffrages exprimés (S)	85
Taux de participation	33,23%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	10
Quotient (S/N)	8,50

2 Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est soumis au vote et approuvé.

3 Exercices de sécurité dans les écoles et exercices à venir

Les exercices incendie se sont déroulés le 23 septembre 2024 dans les 3 écoles.

Les exercices PPMS AI (Plan Particulier de Mise en Sécurité Attentat Intrusion) se sont déroulés le 14 novembre 2024. À Germainville, rien à signaler. À Broué, certaines classes ne peuvent occulter les fenêtres, les enfants demeurent visibles de l'extérieur. À Serville, une classe n'a pas de rideaux intérieurs, les enfants ne peuvent se cacher.

Exercices à venir : 2 exercices incendie par site dont la date n'est pas encore programmée.
1 exercice PPMS RM (risques majeurs) qui doit être effectué avant le 8 février.

4 Bilan des coopératives

Pour la coopérative de Germainville

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025						
CHARGES		PRODUITS				
6070 0008	Achats d'objets à revendre	507,80	7070 0008	Ventes d'objets		
6168 1008	Assurances	17,25	7080 0008	Activités éducatives		
6181 0008	Activités éducatives	1 747,06	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)		
6270 0008	Frais bancaires	6,75	7551 0008	Contributions participatives		
6588 0008	Cotisations versées à l'OCCE 28	164,91	7551 1008	Subventions d'associations		
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	288,90	7562 0008	Participations des familles		
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles		
Total des charges (A) :		2 732,67	Total des produits (B) :			
Résultat de l'année 2024 - 2025 (B-A) (+/-) : 756,03						
Bilan simplifié au 31 Août 2025						
ACTIF	Soldes des comptes au 31/08/2025		PASSIF			
512 01 Crédit Mutuel (1)	1 889,69		110 Report à nouveau au 1.09.2024 :	1 133,66		
512 02 Autre banque	0,00		Égal à l'actif - passif au 31.08.2024			
530 Caisse en espèces (2)	0,00		Résultat de l'année 2025 :	756,03		
478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00		
Total de l'actif :	1 889,69		Total du passif :	1 889,69		
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00		Le bilan simplifié est équilibré.				

Pour la coopérative de Broué :

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025								
CHARGES			PRODUITS					
6070 0008	Achats d'objets à revendre	0,00	7070 0008	Ventes d'objets	615,90			
6168 1008	Assurances	30,50	7080 0008	Activités éducatives	0,00			
6181 0008	Activités éducatives	3 453,32	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	0,00			
6270 0008	Frais bancaires	6,75	7551 0008	Contributions participatives	0,00			
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 28	291,58	7551 1008	Subventions d'associations	0,00			
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	1 925,00			
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00			
Total des charges (A) :			Total des produits (B) :					
3 782,15			2 540,90					
Résultat de l'année 2024 - 2025 (B-A) (+/-) : -1 241,25								
Bilan simplifié au 31 Août 2025								
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>					
Solde des comptes au 31/08/2025								
512 01	CREDIT MUTUEL (1)	4 048,71	110	Report à nouveau au 1.09.2024 :	5 289,96			
512 02	Autre banque	0,00		Égal à l'actif - passif au 31.08.2024				
530	Caisse en espèces (2)	0,00		Résultat de l'année 2025 :	-1 241,25			
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00			
Total de l'actif :			Total du passif :					
4 048,71			4 048,71					
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00								
Le bilan simplifié est équilibré.								

Le fonctionnement par classe est abandonné pour un fonctionnement plus coopératif avec un budget global.

Pour la coopérative de Serville :

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025								
CHARGES			PRODUITS					
6070 0008	Achats d'objets à revendre	0,00	7070 0008	Ventes d'objets	241,80			
6168 1008	Assurances	12,75	7080 0008	Activités éducatives	0,00			
6181 0008	Activités éducatives	2 947,15	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	350,00			
6270 0008	Frais bancaires	9,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00			
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 28	121,89	7551 1008	Subventions d'associations	800,00			
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	720,00			
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00			
Total des charges (A) :			Total des produits (B) :					
3 090,79			2 111,80					
Résultat de l'année 2024 - 2025 (B-A) (+/-) : -978,99								
Bilan simplifié au 31 Août 2025								
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>					
Solde des comptes au 31/08/2025								
512 01	CREDIT MUTUEL (1)	153,15	110	Report à nouveau au 1.09.2024 :	1 147,11			
512 02	Autre banque	0,00		Égal à l'actif - passif au 31.08.2024				
530	Caisse en espèces (2)	14,97		Résultat de l'année 2025 :	-978,99			
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00			
Total de l'actif :			Total du passif :					
168,12			168,12					
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00								
Le bilan simplifié est équilibré.								

5 Évaluations nationales

L'évaluation des acquis des élèves répond à trois objectifs :

- fournir aux enseignants des repères des acquis de leurs élèves
- doter les "pilotes de proximité" - recteurs, DASEN, IA-IPR, IEN, chefs d'établissement - d'indicateurs leur permettant de mieux connaître les résultats et d'adapter leurs actions éducatives. Ces indicateurs sont des résultats agrégés sans information de nom, de prénom ou de classe ;
- disposer d'indicateurs permettant de mesurer, au niveau national, les performances du système éducatif.

L'évaluation des acquis

Les compétences des élèves en français et en mathématiques sont évaluées. Chaque professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.

Des bilans individuels pour chaque élève communiqués aux parents

Les parents d'élèves sont informés des résultats de leur enfant, afin :

- d'expliquer ce qui est évalué et dans quel but
- de répondre aux questionnements des parents

Le professeur remet aux parents un document de restitution individuelle composé de deux parties :

1. Une fiche de présentation des évaluations

- Des réponses aux questions que peuvent se poser les parents d'élèves :
 - sur le déroulement des évaluations
 - sur leurs objectifs
- Une frise chronologique pour visualiser l'ensemble du processus d'évaluation

2. Une fiche de positionnement de l'élève par discipline : français et mathématiques

- Des niveaux +, ++ et +++ pour symboliser la montée en compétences
- Une modélisation en radar pour :
- Donner une vue d'ensemble
- Identifier plus facilement le niveau de l'élève dans les différentes compétences évaluées

6 Organisation des APC

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont organisées de la façon suivante :

Germainville : le lundi et le jeudi pendant la pause méridienne

Broué : le mardi et le jeudi pendant la pause méridienne

Serville : le mardi et le jeudi pendant la pause méridienne

7 Informations à propos des collations.

Les collations des enfants à l'école de Broué sont jugées inadaptées en quantité et qualité, avec trop de sucreries. Un message sera envoyé aux parents pour sensibiliser à l'équilibre alimentaire, sans les culpabiliser, et encourager des choix plus sains (fruit, produits plus naturels). L'objectif est d'encadrer les collations, pas de les interdire, tout en tenant compte des contraintes organisationnelles des familles.

8 Besoin de matériel pédagogique sur les différents sites.

Le SIVOM a été consulté sur l'équipement des classes en matériel pédagogique, notamment des vidéoprojecteurs interactifs (VPI). Ce type d'équipement est dorénavant commun dans les écoles. L'école est très en retard en matière d'équipement. Une priorisation des classes à équiper est envisagée, en fonction des besoins et du budget disponible.

9 Divers problèmes de fonctionnement.

Budget pour les commandes :

Le SIVOM annonce un dépassement budgétaire de 177 euros sur les commandes de l'école de Broué, alors que le budget est sur la globalité des sites. Il semble qu'il y ait un flou budgétaire. Une clarification sur le mode de calcul du budget est demandée pour éviter les dépassements.

Organisation à l'école de Germainville :

La sécurité à l'école de Germainville est préoccupante, notamment entre 13h20 et 14h, lorsque les ATSEM prennent leur pause, qu'aucune n'est disponible et qu'une enseignante, seule, doit surveiller deux classes et ouvrir le portail. Cela pose des problèmes de surveillance, notamment pour les élèves en sieste et ceux arrivant avant 14h. Une solution proposée est de décaler la pause déjeuner des ATSEM de 10 minutes pour assurer la sécurité pendant cette période.

Sécurité des jeux de la cour de récréation de Germainville

Un nouveau contrôleur a exigé l'installation d'amortisseurs autour de la cabane dans la cour de Germainville. La commande a été passée et la livraison est attendue.

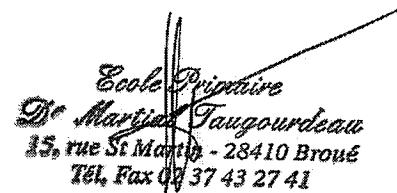
Secrétaire de séance : Mme Berroyer

Signature



Président du conseil d'école :

Signature



*Ecole Privée
De Marthe Faugourdeau
15, rue St Martin - 28410 Broué
Tel, Fax 02 37 43 27 41*

